

La réoccupation du théâtre

Responsable d'opérations

Céline Huguet et Aline Lacombe

Enclos de la Seds, ancienne propriété des Sœurs du Saint-Sacrement

Pour l'archéologie et l'histoire d'Aix-en-Provence, le site de la Seds est un véritable « conservatoire ». Il fut, au cours du Haut-Empire, le quartier occidental de la ville romaine, connu pour avoir accueilli plusieurs monuments publics, puis, durant l'Antiquité tardive, un lieu où la tradition historiographique locale a, depuis le XVIII^e siècle, proposé de restituer le premier siège épiscopal de la ville. Il se confond, enfin, avec la ville des Tours, qui constitua, entre le XI^e siècle et le milieu du XIV^e siècle, l'une des trois entités constitutives de la ville médiévale.

Si le théâtre révélé sur le site en 2004 a concentré sur lui l'attention générale, sa présence et sa qualité ne constituent pas, loin s'en faut, les seuls intérêts du site. Les fouilles ont montré que cet édifice avait été colonisé par des constructions à partir de l'Antiquité tardive (milieu du Ve s. ap. J.-C. au plus tard) et que son occupation s'était maintenue durant plusieurs siècles. Ce sont au total près de sept mètres de sédimentation qui ont été piégés dans sa cavea et portent témoignage d'une longue période méconnue de l'histoire de la ville d'Aix-en-Provence. Ainsi, à l'instar des édifices de spectacle antiques d'Arles, d'Apt et de Nîmes, le théâtre d'Aix a accueilli, entre les Ve et XI^e-XII^e siècles, un quartier d'habitation, dont les fouilles récentes ont permis d'entrevoir l'évolution. La chance veut, qu'à Aix, les témoins de cette occupation aient été conservés, alors qu'ailleurs, ils ont souvent été détruits au moment où le regain d'intérêt pour l'Antiquité a conduit au complet et brutal dégagement des édifices romains.

Cette occupation du site durant l'Antiquité tardive apporte des informations tant sur la configuration urbaine du quartier tardo-antique, que sur l'habitat qui s'y développe.

Le maintien du rempart

Nous commencerons par la fortification qui auparavant fixait à l'ouest l'extension de l'aire urbanisée du Haut-Empire. Contrairement à ce que Fernand Benoit avait observé jadis, la courtine occidentale de cette muraille joue alors certainement encore son rôle de limite. Le meilleur indice de cette permanence est l'absence totale, extra-muros, de vestiges d'habitat, alors qu'ils sont omniprésents intra-muros. À quoi s'ajoutent l'installation de sépultures au pied de l'enceinte, disposition qui semble toujours imposée par l'interdit d'inhumer dans la ville, ou encore la construction d'un escalier tout contre le parement externe de la courtine, qui soulève la question du rôle défensif que jouait encore l'enceinte (464).

Dans quel état de conservation se trouvait cette muraille ? Sur cette question, l'archéologie reste muette. Peut-être était-elle déjà passablement délabrée, voire détruite sur certains de ses tronçons, mais, dans ce quartier du moins, elle semble être restée suffisamment en élévation pour toujours marquer la séparation entre extérieur et intérieur de l'espace urbain, même si celui-ci est alors largement défilé.



464 Escalier aménagé contre le parement externe de l'enceinte, à l'aide de matériaux en réemploi.

Preuve supplémentaire du maintien de la fortification, dans l'espace de 30 m à peine qui la sépare du théâtre, les maçonneries tardo-antiques mises au jour respectent strictement l'orientation nord/sud qu'elle détermine, témoignant ainsi du rôle structurant qu'elle jouait encore dans l'organisation urbaine. Les recherches n'ayant pas été autorisées dans cette partie du site, nous ignorons si ces vestiges ont succédé à des constructions antérieures ou s'ils ont investi une zone auparavant non bâtie (465).

La colonisation du théâtre

Tributaires de la structure générale de l'édifice de spectacle gallo-romain, les constructions édifiées dans son emprise sont régies par la morphologie de ce dernier (466).

Comptant au nombre des vestiges les plus anciens, les murs établis directement sur les gradins de la partie inférieure de la cavea (ima cavea), présentent une organisation radiale, vraisemblablement imposée par la courbe de la conque du théâtre (467). Leur mauvais état de conservation n'a cependant pas permis de percevoir d'ensemble cohérent. Étant donné la configuration du terrain en paliers de 0,40 m de hauteur (dimension correspondant à la hauteur des gradins), la création d'espaces habitables, ou tout au moins utilisables, a sans doute contraint les occupants à rattraper les différences de niveaux. On pense d'abord à des travaux de remblaiement, sauf que la stratigraphie n'en témoigne pas. Une autre hypothèse consiste à imaginer la construction, sur les gradins, de planchers de bois, pour lesquels nous ne disposons pas non plus de traces matérielles.

Au niveau de l'orchestra, dans l'espace consacré auparavant au siège des notables (proédrie), les constructions semblent en revanche avoir été organisées en fonction du bâtiment de scène qui s'intégrait à la trame urbaine générale du Haut-Empire. Les murs y sont, en effet, tous orientés est/ouest ou nord/sud. Au fil du temps, l'exhaussement assez rapide des sols a conduit à une plus grande harmonisation de l'ensemble des constructions incluses dans le théâtre, qui ont tendu à suivre des orientations à peu près analogues, est-ouest/nord-sud. À cette fin, dans certains secteurs ont été apportés d'épais remblais qui ont ennoyé les maçonneries anciennement établies sur les gradins, créant ainsi un espace plan plus vaste et facile à aménager. Ainsi à l'orée du Moyen Âge, dans l'ima cavea du moins, le bâti devait être organisé de façon assez ordonnée et orthonormée.

465 Plan des vestiges tardo-antiques et médiévaux établis à l'intérieur du théâtre et entre ce dernier et la fortification.



466 Vestiges d'habitations construites entre la fortification et le théâtre.

467 Premières constructions établies sur les gradins.



La séquence stratigraphique étudiée a permis de suivre, entre le milieu du Ve siècle et le haut Moyen Âge, l'évolution d'une habitation, qui fut rythmée par une succession d'agrandissements et de transformations (468 et 469). Si l'on ne doit retenir que ses états les mieux connus, on relèvera d'abord sa relative extension (près de 116 m²), son plan singulier et sa division interne en espaces d'assez grande ampleur (entre 27 m² et 63 m²).

Il est plus difficile de déterminer la fonction de cette maison : abritait-elle de l'habitat exclusivement, combinait-elle habitat et lieu de travail et, le cas échéant, quelles activités s'y déployaient (artisanales, agricoles...)?

Une autre question, essentielle, est celle des modalités de son insertion dans le site. Bien que sa morphologie générale se dégage peu ou prou, cette entité reste présentement un objet privé de contexte. Nous ignorons tout, en effet, de son environnement immédiat et, par conséquent, de la façon dont elle s'intégrait au sein de l'espace circonscrit par l'édifice de spectacle, que l'on perçoit densément occupé et où les autres constructions étaient très certainement sujettes à des transformations tout aussi rapides : présence de mitoyens ? liens avec d'éventuels éléments de voirie ? morphologie et organisation de cette dernière ?

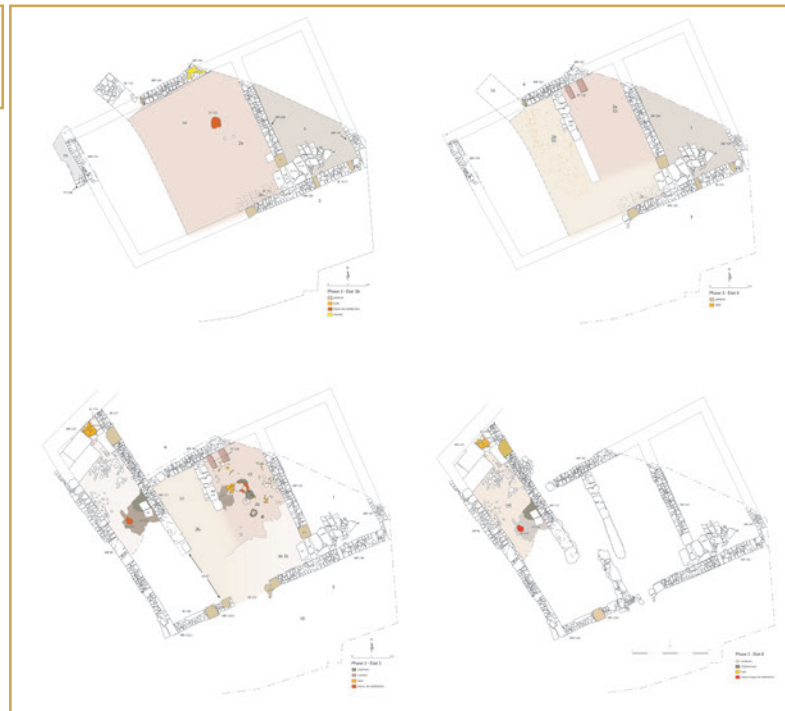
Si les vestiges laissent se dessiner les modalités d'occupation du théâtre, on ne peut en revanche établir le moment où ce dernier a perdu sa fonction d'édifice de spectacle. Grâce au très abondant mobilier exhumé dans les sols d'occupation, nous savons que l'annexion du monument par des maisons remonte, au moins, au milieu du Ve s. ap. J.-C., ce qui ne constitue pas pour l'heure une date absolue. Pour provisoire que celle-ci soit encore, elle est en tout cas plus précoce que celle de l'abandon du théâtre ou du cirque d'Arles, dont nous savons, grâce au témoignage de l'évêque Césaire, qu'ils étaient encore en activité au début du VIe siècle. Elle est en revanche assez similaire à la réoccupation du théâtre d'Apt, dont la scène fut pareillement investie par une habitation dès les Ve-VIe siècles.

Nous savons d'autre part que l'installation de maisons dans la cavea a été précédée par une (première ?) phase de démantèlement, au cours de laquelle nombre d'éléments architecturaux ont été prélevés sur l'édifice antique. En attestent non seulement la présence, dans les maçonneries établies à même l'orchestra qui sont les plus anciennes, de blocs qui ont de fortes chances d'avoir appartenu au bâtiment de scène, mais aussi l'installation des premiers sols en terre battue, non sur l'habillage en marbre de la proedria, mais sur son soubassement en béton. De fait, il est difficile de dire dans quel état était le théâtre au moment où il fut investi par des particuliers et quel laps de temps s'est écoulé entre l'arrêt de sa fonction d'édifice de spectacle et sa transformation en quartier d'habitation. De même qu'il est impossible de percevoir comment et à quel rythme les travaux de dépeçage ont été opérés.

Ainsi, l'enquête ouverte en 2004 a fourni des résultats d'une remarquable richesse pour l'approche du phénomène de colonisation des édifices de spectacle romains à la fin de l'Antiquité, qui a rarement été étudié dans le détail, ceux-ci ayant été rapidement, et de façon radicale, débarrassés des constructions qui les « encombraient », au moment de leur redécouverte et de leur dégagement. Dès 1830, l'amphithéâtre d'Arles recouvrait sa fonction d'édifice de spectacle, alors que les travaux de démolition des constructions qui l'encombraient avaient commencé seulement en 1825.

À cet égard, le site de la Seds constitue une opportunité exceptionnelle pour comprendre les modalités d'un phénomène qui a touché la majeure partie des édifices antiques.

468 Évolution d'une maison construite dans le théâtre entre le Ve et le VIe s. ap. J.-C.



469 Vestiges correspondant au dernier état d'occupation d'une maison construite dans l'emprise du théâtre.